



## **RAPPORT MORAL POUR A.G 2007** (présenté au Comité Directeur du 9 novembre 2007)

### **Quel sport scolaire voulons nous à l'USEP 74 ? Comment voulons nous le faire connaître ?**

Affirmer que l'USEP c'est le SPORT SCOLAIRE, ne relève pas de l'utopie Il s'agit d'un véritable engagement qui doit nous permettre d'affirmer et d'affiner cette « autre idée du sport » pour positionner notre mouvement comme une fédération incontournable au niveau local, au plan départemental et au sein de la Fédération des Œuvres Laïques.

Cette question est aussi d'actualité au niveau national au sein de l'USEP, à l'UFOLEP et au niveau de la LIGUE de l'enseignement. Nos trois fédérations devraient parvenir à la rédaction d'un document commun « Manifeste pour le sport que nous voulons » auquel nous avons apporté notre contribution pendant le Congrès de ce printemps 2006 à Limoges.

En Haute Savoie dès l'assemblée générale de 2005 nous avons commencé à débattre, sur des questions qui nous ont permis d'avancer dans ce sens. Nous avons débattu de la question de l'intérêt éducatif des grands spectacles sportifs, arrêté une position quant à nos diplômes et brevets, évoqué nos premiers pas dans la prise en compte d'une éducation au développement durable, présenté tout l'intérêt des échanges avec nos amis Valdôtains, et par manque de temps nous avons laissé de côté la question de la prise en compte de la santé.

En 2006 nous avons engagé une réflexion sur l'éducation à la santé. La problématique reste d'actualité : dans quelles mesures l'USEP, seule ou avec des partenaires peut elle proposer des actions qui favorisent la prise en compte par l'enfant de son **capital santé** ?

Nous avons aussi affiné notre idée de la compétition et de ses possibilités à l'USEP.

Au cours de cette assemblée générale le premier jet d'un futur document d'orientation fut diffusé. Il a été repris et modifié en 2007, à plusieurs reprises, au cours des réunions du Bureau ou du Comité directeur.

Au printemps 2007, suite à un entretien avec l'Inspecteur d'Académie, l'idée de la signature d'une convention déclinée du modèle national signé en 2006 est devenue une réalité envisageable. Sa signature a eu lieu au cours de notre Comité directeur de fin d'année aux Glières le 19 juin 2007.

Quel est son intérêt ?

Cette convention positionne clairement l'USEP de Haute Savoie comme fédération de sport scolaire, partenaire privilégiée de l'école, et incontournable pour les fédérations sportives dirigeantes qui souhaitent établir des relations avec celle-ci.

Elle est aussi la reconnaissance officielle d'une compétence confirmée dans les domaines :

- de la formation du jeune citoyen,
- de la création de manifestations sportives de qualité,
- de la formation des adultes,
- de la recherche en Education physique.

Notre lecture de l'article 4 :

Le vœu, le souhait que toute rencontre sportive concernant des écoliers du primaire (en temps scolaire), s'offre le cadre riche, rassurant et adapté proposé par l'USEP. Il ne signifie pas l'interdiction des rencontres qui ne se feraient pas dans ce cadre. A l' USEP, ni nous ne pouvons, ni nous ne souhaitons interdire, nous préférons convaincre et rassembler autour de nos pratiques et de nos valeurs.

Cet article a aussi le mérite de nous obliger à définir nos exigences en terme d'affiliation et de prise de licence pour ces rencontres du temps scolaire. Le Comité directeur du 9 novembre 2007 a arrêté une position.

**Pour cette assemblée générale de 2007, le Comité directeur de l'USEP74 vous propose d'aborder dans un premier temps toutes les questions engendrées par la signature de cette Convention entre l'Inspecteur d'Académie et l'USEP74 .**

**Dans un second temps nous vous proposons d'aborder toutes questions concernant ce document d'orientation, avant de le soumettre au vote pour approbation**